

Conseil d'administration

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du mercredi 21 avril 2021
Heure : 15 h 00 (heure de la Gaspésie)
Lieu : Par vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS :

- Mme Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et vice-président
- Mme France Côté Parent
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique
- M. Carol Cotton Groupe socio-économique et président
- M. Joey Fugère Parent
- M. Jean Gagné Directeur des études
- Mme Josée Laflamme Groupe socio-économique
- Mme Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- Mme France Painchaud Entreprise
- Mme Lisandre G.-Solomon Enseignante, Campus des Îles-de-la-Madeleine
- Mme Caroline Stevens Groupe socio-économique

MEMBRES ABSENTS :

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- Mme Maika Assels Étudiante, programme préuniversitaire
- Mme Lise Bourg Personnel de soutien
- M. Guillaume Chassé Enseignant, Campus de Gaspé
- Mme Claudia Delaney Entreprise
- M. Jean-Étienne Solomon Titulaire de DEC, préuniversitaire

ASSISTENT À LA RÉUNION :

- Mme Josiane Michaud Secrétaire de réunion
M. Sylvain Vachon Personnel-cadre observateur

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation des décisions :
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021 ;
 - 4.2. Dépôt du vote électronique du 23 mars 2021 ;
 - 4.3. Dépôt du vote électronique du 30 mars 2021 ;
 - 4.4. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 10 mars 2021 ;
5. Suivi du procès-verbal du 10 mars 2021 ;
6. Période de questions ;
7. Correspondance ;
8. Information du président ;
9. Information de la directrice générale ;
10. Information du directeur des études ;
11. Désignation de trois officiers autorisés à signer les contrats ;
12. Calendrier 2021-2022 des rencontres du CA ;
13. Création du comité de gouvernance et d'éthique ;
14. Dépôt d'un avis de motion – Modifications au Règlement de régie interne (N° 1) ;
15. Dépôt de la demande de renouvellement du statut du CCTT des pêches ;
16. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;
17. Suivi du campus de Montréal ;
18. Suivi des activités à l'international ;
19. Demande de financement au Programme de soutien aux projets économiques de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ;
20. Achat d'un volant d'inertie pour le CCTT en énergies renouvelables ;
21. Questions diverses ;
22. Date de la prochaine assemblée ordinaire ;
23. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président du conseil souhaite la bienvenue aux membres. Sur une proposition de Mme Lisandre G.-Solomon appuyée par Mme France Painchaud, la séance est ouverte à 15 h 02.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Mme Yolaine Arseneau appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour tel que proposé.

Résolution CA-21-135

Fichier joint : Projet ordre du jour_CA_2021-04-21

4. APPROBATION DES DÉCISIONS

4.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement no 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de Mme Caroline Stevens appuyée par M. Joey Fugère, il est résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021.

Résolution CA-21-136

Fichier joint : Procès-verbal_CA_2021-03-10

4.2. DÉPÔT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 23 MARS 2021

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 23 mars 2021.

Il s'agit de la résolution CA-21-133 sur l'octroi du contrat de rénovations extérieures de la résidence étudiante qui se lit comme suit :

« **Considérant** l'appel d'offres public publié du 16 février au 18 mars 2021;

Considérant la recommandation de la firme d'architecture;

Considérant la politique d'achat du Cégep qui prévoit que les contrats de plus de 75 000 \$ doivent être approuvés par le conseil d'administration ;

Sur une proposition de Mme Marie-Lyne Larrivée appuyée par M. Jean Gagné, il est résolu :

D'octroyer le contrat de rénovations extérieures de la résidence étudiante d'une durée de cinq ans à l'entreprise Construction Béton 4 Saisons au montant de 9 790 000\$ avant taxes. »

Résolution CA-21-133

Le rapport de vote électronique et la résolution qui en découle sont consignés au procès-verbal de la présente réunion.

Fichier joint : Rapport de décision par vote électronique_2021-03-23

4.3. DÉPÔT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 30 MARS 2021

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 30 mars 2021.

Il s'agit de la résolution CA-21-134 sur l'autorisation d'achat de postes informatiques qui se lit comme suit :

« **Considérant** l'entente (2019-7525-01-01) sur l'achat de postes informatiques et de moniteurs neufs convenue avec Collecto en octobre 2019 puis transférée au Centre d'acquisitions gouvernementales;

Considérant les 15 mesures minimales de sécurité transmises par le Conseil du trésor;

Considérant la nécessité de remplacer 237 postes informatiques pour répondre aux exigences du Conseil du trésor;

Considérant l'avis du Centre d'acquisitions gouvernementales que cet achat supplémentaire peut être considéré dans l'entente convenue en 2019 (2019-7525-01-01);

Considérant la politique d'achat du Cégep qui prévoit que les contrats de plus de 75 000 \$ doivent être approuvés par le conseil d'administration ;

Sur une proposition de M. Joey Fugère appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

D'autoriser l'achat de 237 postes informatiques à même l'entente 2019-7525-01-01 convenue avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour un montant supplémentaire de 355 500 \$ avant taxes. »

Résolution CA-21-134

Le rapport de vote électronique et la résolution qui en découle sont consignés au procès-verbal de la présente réunion.

Fichier joint : Rapport de décision par vote électronique_2021-03-30

4.4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 10 MARS 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint : Procès-verbal_CE_2021-03-10

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2021

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors de l'assemblée ordinaire du 10 mars 2021.

Activités d'accueil et d'intégration de l'automne 2021

Ce sujet sera discuté au point « Information du directeur des études »

Service à la clientèle à la résidence étudiante

Ce sujet sera discuté au point « Suivi des travaux à la résidence étudiante »

Rapport annuel

Ce sujet sera discuté au point « Information de la directrice générale »

Document sur les fondements du Campus de Montréal

Le document sera présenté à l'ensemble des membres du personnel lors de la prochaine rencontre du personnel qui aura lieu avant la fin de la session d'hiver.

Centre d'acquisitions gouvernementales

Les travaux de la fédération des cégeps à ce sujet sont toujours en cours.

Situations à Dakar

À la suite des agitations populaires qui ont lieu à Dakar en mars dernier, les employés ont été délocalisés dans une zone sécuritaire pendant quatre jours et sont revenus ensuite au bureau de Dakar. La situation est revenue à la normale depuis.

Entente avec l'organisme Bouge pour que ça bouge

Les discussions sont toujours en cours avec l'organisme Bouge pour que ça bouge. L'objectif est de confier à l'organisme la gestion de l'infrastructure et le développement de l'offre d'activités s'adressant à la population et à la communauté. Un suivi sera effectué dès qu'un projet d'entente sera finalisé.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté étudiante ainsi que les membres du personnel qu'une période de questions serait prévue à l'ordre du jour.

Aucune question n'a été reçue.

7. CORRESPONDANCE

La correspondance suivante a été remise aux membres du conseil :

LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À LA SUITE DE L'ÉVALUATION DU CCTT NERGICA

Cette lettre informe le Cégep que le ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'innovation, ont procédé à l'évaluation du CCTT Nergica dont l'accréditation se terminait. Le ministère autorise le maintien de ce centre pour les cinq prochaines années.

Le conseil d'administration souhaite transmettre ses félicitations à l'équipe de Nergica pour ce renouvellement et pour la qualité du dossier déposé.

Sur une proposition de Mme Lisandre G.-Solomon appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

De transmettre une motion de félicitations à l'équipe de Nergica pour le renouvellement du statut de CCTT et pour la qualité du dossier déposé.

Résolution CA-21-137

Fichier joint : Lettre_MES_Renouvellement_CCTT_Nergica

LETTRE DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RÉPONSE À LA LETTRE TRANSMISE PAR COLLEGIA CONCERNANT LE CAMPUS DE MONTRÉAL

La ministre répond à la lettre envoyée par les présidents et présidente des conseils d'administration des trois Cégeps membres du consortium Groupe Collegia le 21 janvier 2021 concernant les activités de formation continue au campus de Montréal.

Fichier joint : Lettre_MES_Réponse_Collegia_Campus de Montréal

8. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

SUIVI DES POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à combler

- Étudiant DEC préuniversitaire : l'association étudiante du campus de Gaspé tente de trouver un membre.

Postes en renouvellement

- M. Carol Cotton (socio-économique) : M. Cotton souhaite renouveler son mandat. Nous sommes en attente de la nomination par le ministère.
- M. Malek Arab (entreprise) : M. Arab souhaite renouveler son mandat. Nous sommes en attente de la nomination par le ministère.
- M. Guillaume Chassé (enseignant) : M. Chassé souhaite renouveler son mandat. Nous sommes en attente de la nomination par le syndicat du personnel enseignant de Gaspé lors de son assemblée du mois de mai.

Postes en remplacement

- Mme Lise Bourg (personnel de soutien) : Mme Bourg ne souhaite pas renouveler son mandat. Les syndicats du campus des Îles et de l'ÉPAQ ont décidé de ne pas nommer de représentant. Le syndicat de Gaspé va tenter de trouver un membre lors de sa prochaine assemblée.
- Mme France Painchaud (entreprise) : Le 2^e et dernier mandat de Mme Painchaud s'est terminé en mars 2021. Une candidature a été proposée au ministère. Nous sommes en attente d'une nomination par le ministère.

Postes qui seront à remplacer/renouveler :

- 30 juin 2021 : Mme Maika Assels (étudiante programme technique). Possibilité de renouveler son mandat pour un an.
- 21 septembre 2021 : Mme Lisandre Solomon (enseignante). Termine son mandat de remplacement pour le campus des Îles-de-la-Madeleine. Nomination à prévoir au campus de Carleton-sur-Mer (selon le principe d'alternance des campus)
- 22 septembre 21 : M. Jean-Étienne Solomon (détenteur de DEC). Termine son 2^e mandat. Ne pourra pas le renouveler. Nouvelle nomination à prévoir.

Les membres s'interrogent sur la raison pour laquelle le règlement de régie interne prévoit un poste statutaire pour le personnel enseignant du campus de Gaspé et un deuxième poste qui alterne entre les quatre autres campus. Lors d'une prochaine révision du règlement de régie interne, il est suggéré d'évaluer la possibilité que les deux postes alternent entre tous les campus.

RENCONTRE DU FORUM DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES

M. Blouin a participé à la rencontre du Forum des présidents et présidentes le 12 mars 2021. Il informe les membres des sujets discutés :

- Le manque de place dans les cégeps en milieu urbain et les enjeux de recrutement dans les cégeps de régions ;
- L'enjeu de l'application de la Loi 101 dans le réseau collégial ;
- La réussite éducative au collégial ;
- Les consultations prébudgétaires ;
- Les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives ;
- Les résultats du sondage de perception de la population envers les cégeps ;
- Les perspectives pour les activités d'enseignement à l'automne 2021, dans le contexte de la pandémie.

MENTION D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE

Les mentions d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale soulignent la qualité du travail d'un membre enseignant et mettent en lumière sa contribution à l'évolution de l'enseignement. Le conseil d'administration est fier de souligner cette reconnaissance remise cette année à Mme Lisandre G.-Solomon, biologiste, enseignante-chercheuse au campus des Îles-de-la-Madeleine et membre du conseil d'administration. Voici un extrait du communiqué publié par le Cégep :

« Depuis son arrivée au Cégep, Lisandre a développé des dizaines de projets de recherche dans les domaines de la biologie marine, des pêches et de l'aquaculture. La grande force de ces projets est qu'ils sont conçus de manière à s'intégrer aux activités pédagogiques du programme de Sciences de la nature et à être réalisés en partie par les étudiants et étudiantes. Grâce aux projets de Lisandre, les Madelinots et Madeliniennes peuvent acquérir des connaissances disciplinaires et s'initier à la recherche scientifique tout en participant activement à la recherche de solutions originales pour répondre à des enjeux locaux. Lisandre est également enseignante pivot de l'option recherche-études pour les quatre campus gaspésiens et madelinot du Cégep, faisant le pont entre les étudiants et étudiantes et les centres collégiaux de transfert de technologie. Employée engagée, elle représente le personnel enseignant au conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles. »

Le conseil d'administration félicite Lisandre pour ce prix.

Sur une proposition de Mme Josée Laflamme appuyée par Mme Caroline Stevens, il est résolu :

De transmettre une motion de félicitations à Mme Lisandre G.-Solomon pour la mention d'honneur de l'association québécoise de pédagogie collégiale.

Résolution CA-21-138

MENTION DE FÉLICITATIONS À MME ANNE-MARIE LAFORTUNE

Le conseil d'administration tient à souligner l'engagement en matière de pédagogie et de vie étudiante de Mme Anne-Marie Lafortune, enseignante en anglais langue seconde au campus de Gaspé. En novembre 2020, Mme Lafortune a reçu un important financement du ministère de l'Enseignement supérieur pour développer un nouvel outil pédagogique destiné à l'enseignement des langues secondes : Worldchat.live. Cette plate-forme permet à des étudiantes et étudiants à travers le monde de se rencontrer virtuellement et de dialoguer. Elle a également été invitée au centre linguistique de l'université d'Helsinki en Finlande afin d'acquérir de nouvelles stratégies pédagogiques dans ce pays qui est reconnu pour l'excellence de son système d'éducation.

Elle est de plus particulièrement engagée dans la vie étudiante, entre autres au sein du comité vert, de la cellule interculturelle et de l'espace zen.

Soulignons que Mme Lafortune s'est vu décerner en 2018 le prix Qualité de la production et de l'intervention pédagogique en enseignement au collégial de l'Université de Sherbrooke ainsi que le prix de l'Association pour la formation des enseignants en 2019.

Le conseil d'administration tient à féliciter Mme Anne-Marie Lafortune pour son engagement et ses réalisations.

Sur une proposition de Mme France Côté appuyée par Mme Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

De transmettre une motion de félicitations à Mme Anne-Marie Lafortune pour son engagement et sa contribution au développement pédagogique.

Résolution CA-21-139

CARREFOUR DE L'INNOVATION EN PÊCHE ET AQUACULTURE

Merinov bénéficie d'un important investissement de 17 M\$ du gouvernement du Québec afin de développer un Carrefour de l'innovation en pêche et aquaculture à Grande-Rivière. Merinov assurant la gestion du CCTT des pêches, ce carrefour offrira des opportunités académiques uniques pour la communauté étudiante du Cégep ainsi que des solutions innovantes pour les industriels.

Sur une proposition de M. Joey Fugère appuyée par Mme France Côté, il est résolu :

De transmettre une lettre de félicitations à l'équipe de Merinov pour le développement du Carrefour de l'innovation en pêche et aquaculture.

Résolution CA-21-140

Fichier joint : *Communiqué_Carrefour innovation_Merinov*

9. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

SUIVI DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel incluant une mise en page graphique sera envoyé aux membres du conseil d'administration dans les prochains jours. Le document est actuellement en révision.

SUIVI DES TRAVAUX ENTOURANT LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Un comité interne s'est réuni pour clarifier et simplifier les indicateurs de suivi des objectifs de la planification stratégique actuelle. Ce tableau de bord ainsi que le plan d'action de la dernière année de réalisation de la planification stratégique seront présentés au conseil d'administration à l'automne prochain. Ces travaux permettent également de jeter les bases de la future planification stratégique qui sera renouvelée en 2023.

NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Les conventions collectives du personnel enseignant, professionnel et de soutien des cégeps sont venues à échéance il y a un an. Les syndicats sont en négociation avec le gouvernement du Québec pour assurer leur renouvellement.

Les syndicats du personnel enseignant de Gaspé, de Montréal et des Îles-de-la-Madeleine ont voté un mandat de grève de cinq jours à utiliser à différents moments. Une journée de grève s'est déroulée le 30 mars 2021. Les syndicats des professionnels et du personnel de soutien n'ont pas voté de mandat de grève pour le moment.

Au niveau des négociations, les matières locales (organisation du travail, vacances, mécanismes de congés, etc.) se discutent aux tables sectorielles (CPNC). Ces négociations se déroulent à un rythme régulier. Les matières centrales (salaires, régimes de retraite, assurances collectives, droits parentaux, etc.) se discutent aux tables intersectorielles. Les négociations avançaient lentement, mais se sont accélérées depuis avril.

Le 31 mars dernier, le secrétariat du Conseil du trésor a déposé à tous les syndicats du secteur public de nouvelles offres salariales (il s'agit de la troisième offre depuis décembre 2019). Cela ne semble pas avoir eu d'impact pour le moment. Une entente de principe a été déposée la semaine dernière avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui représente environ 43 000 enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire.

Il reste à voir si l'entente de principe avec la FAE fera avancer les négociations avec le collégial.

SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LA GOUVERNANCE DE MERINOV

La directrice générale résume la rencontre qui a réuni les directions générales et les présidences des conseils d'administration de Merinov et du Cégep.

La rencontre a permis de reconnaître les rôles de chacun et de clarifier les collaborations dans le volet CCTT des activités de Merinov. Une attention particulière a été portée à la question du prêt de personnel.

VISITE DES CAMPUS GASPÉSIENS PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La situation épidémiologique régionale a permis à l'équipe de direction d'effectuer des visites au campus de Carleton-sur-Mer et de l'ÉPAQ, visites qui ont été fort appréciées par le personnel. Une visite au campus des Îles-de-la-Madeleine sera prévue dès que possible.

10. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études transmet les points d'information suivants :

RENTRÉE SCOLAIRE DE L'AUTOMNE 2021

Des discussions ont eu lieu avec la Direction régionale de santé publique afin d'élaborer le scénario le plus probable pour la rentrée scolaire de l'automne 2021. Avec les données disponibles à ce jour et l'état de la vaccination, la décision prise est d'offrir tous les cours ainsi

que les activités de vie étudiante en présence. En cas d'éclosion, la santé publique est d'avis qu'il sera possible d'agir rapidement et de contenir les éclosions avec efficacité. Les mesures sanitaires qui seront en application à ce moment ne sont toutefois pas encore connues. On peut s'attendre à ce que les mesures soient les mêmes qu'actuellement. La taille des groupes est donc diminuée et la distanciation physique minimale est évaluée à un mètre.

Ces orientations offrent de belles perspectives pour l'automne 2021 et nous permettent d'envisager un retour graduel à la normale.

BILAN DES DEMANDES D'ADMISSION

Le directeur des études présente le bilan des admissions dans les campus gaspésiens et madelinot à la suite du premier tour d'inscription

- Augmentation de 58 inscriptions par rapport à l'an dernier
- 582 inscriptions au total, ce qui correspond à une augmentation de 11 %
- Le taux de rétention est de 77,1 % ce qui est légèrement plus bas que l'an dernier, mais dans la moyenne des dernières années
- La part des demandes qui proviennent de l'extérieur de la région et de l'international représente 57 %, ce qui est augmentation comparativement à l'an dernier (52 %)

Les données préliminaires du 2^e tour (qui se termine le 1^{er} mai) indiquent que l'on pourra consolider plusieurs programmes en ayant un nombre suffisant d'étudiants.

Les inscriptions liées aux ententes de mobilité avec d'autres Cégeps du Québec ne sont pas incluses dans ces données. Pour le moment, on sait qu'on aura une trentaine d'étudiants au campus de Gaspé grâce aux ententes avec des collèges anglophones.

Le Cégep est le seul qui offre une formule de mobilité intraprovinciale de ce genre. Cela permet à plusieurs programmes d'être consolidés et de stimuler la vie étudiante.

11. DÉSIGNATION DES TROIS OFFICIERS AUTORISÉS À SIGNER LES CONTRATS

En conformité avec l'article 10.01 du Règlement n° 1, le conseil doit désigner à chaque année les officiers du Cégep pour signer tous les contrats ou autres documents requérant une signature.

Il est proposé au conseil que la personne occupant le poste de direction générale, de présidence du conseil d'administration et la personne à la direction du service des ressources matérielles et financières soient les officiers du Cégep.

Considérant l'obligation prévue au Règlement de régie interne de désigner, annuellement, deux officiers autorisés à signer les contrats au nom du Cégep de la Gaspésie et des Îles ;

Considérant la nécessité de prévoir un troisième officier en cas de vacance ou d'absence ;

Considérant le rôle stratégique joué par la direction générale, la direction du service des ressources matérielles et financières et la présidence du conseil d'administration dans la gouvernance de l'organisation et sa saine gestion administrative ;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'autoriser deux des trois signataires parmi les suivants : la directrice générale, le président du conseil d'administration et la directrice des Ressources matérielles et financières, pour signer tous les contrats ou autres documents requérant la signature du Cégep pour l'année 2021-2022, à moins que le conseil d'administration en décide autrement.

Résolution CA-21-141

12. CALENDRIER 2021-2022 DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de planifier les réunions du conseil pour 2021-2022, la secrétaire générale présente le projet de calendrier des séances ordinaires :

- 29 septembre 2021
- 24 novembre 2021
- 2 février 2022
- 23 mars 2022
- 27 avril 2022
- 29 juin 2022

Il est de plus suggéré d'ajouter au calendrier deux séances qui pourront être utilisées en cas de besoin :

- 15 décembre 2021
- 1^{er} juin 2022

Les réunions se tiendront les mercredis et débuteront à 15 h (heure du continent).

13. CRÉATION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le conseil d'administration, dans son règlement de régie interne, prévoit la création de comités lui permettant de veiller à la saine gouvernance de l'organisation. L'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques identifie trois comités statutaires dans le modèle de gouvernance des conseils d'administration des cégeps. Il s'agit 1) du comité d'audit et de vérification, 2) du comité de ressources humaines et 3) du comité de gouvernance et d'éthique.

Seul le comité de gouvernance et d'éthique n'est pas encore formé. Ce comité aurait un rôle consultatif et examinerait tous les aspects du cadre de gouvernance et d'éthique du Cégep pour s'assurer que le conseil d'administration fonctionne de manière efficace et transparente.

Il est suggéré que le comité soit composé de trois à quatre membres du conseil d'administration, dont la personne qui assume la présidence ou la vice-présidence. Le ou la directrice générale serait également membre du comité.

La proposition détaillée de mandat est présentée en document joint.

Considérant l'importance d'assurer une gouvernance efficace et transparente;

Considérant les recommandations de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques sur le modèle de gouvernance optimal pour un cégep;

Sur une proposition de Mme France Côté appuyée par M. Joey Fugère, il est résolu :

De procéder à la création d'un comité de gouvernance et d'éthique dont le mandat et la composition seront prévus au Règlement de régie interne - Règlement N° 1 du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-21-142

Fichier joint : Comité de gouvernance et d'éthique_Projet de mandat

14. DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION – MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

(N° 1)

La secrétaire générale dépose un avis de motion en vue de modifier le Règlement de régie interne—Règlement N° 1. Les modifications visent à ajouter le mandat du comité de gouvernance et d'éthique.

15. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU STATUT DU CCTT DES PÊCHES

En janvier 2020, le cégep recevait une lettre du ministère de l'Enseignement supérieur l'avisant qu'il devait déposer une demande de renouvellement pour obtenir l'autorisation de maintenir son centre collégial de transfert de technologie (CCTT) des pêches pour les cinq prochaines années. La gestion du CCTT des pêches est actuellement assurée par l'OBNL Merinov.

Pour des raisons administratives, la demande a été reportée à l'hiver 2021. Merinov, a présenté au Cégep les documents nécessaires aux fins d'analyse par le ministère. Les documents ont été analysés par le coordonnateur de la recherche et de l'innovation du Cégep qui recommande la transmission au ministère.

Il est nécessaire d'obtenir une résolution du conseil d'administration afin de présenter la demande au ministère.

Considérant la demande du ministère de l'Enseignement supérieur de procéder au renouvellement du statut du centre collégial de transfert de technologie des pêches;

Considérant l'analyse par le Cégep de la Gaspésie et des Îles des documents soumis par le gestionnaire du centre collégial de transfert de technologie des pêches;

Considérant la volonté du Cégep de maintenir les activités du centre collégial de transfert de technologie des pêches;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par Mme France Côté, il est résolu :

D'approuver le dépôt au ministère de l'Enseignement supérieur d'une demande de renouvellement du statut du centre collégial de transfert de technologie des pêches afin de maintenir ses activités jusqu'en juin 2026.

Résolution CA-21-143

Fichiers joints : Bilan 2016-2021_CCTT des pêches, Résolution_Formulaire_Maintien CCTT des pêches, Renouvellement accréditation CCTT des pêches, Plan stratégique 2021-2026_CCTT des

16. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La directrice générale présente le rapport du comité résidence. Cette rencontre portait sur les questions posées par l'Association générale étudiante du Cégep de la Gaspésie et des Îles à la séance ordinaire du 10 mars 2021. L'association mettait en doute la qualité du service à la clientèle du service des résidences.

Suivi avec l'association étudiante

- Une première rencontre a eu lieu avec la présidente de l'association afin de discuter des situations problématiques en rapport avec le service à la clientèle.
- La rencontre n'a pas permis d'identifier des situations problématiques précises.
- L'équipe des résidences a réitéré à la présidente de l'association sa volonté de collaborer et d'améliorer les services.
- L'association a été invitée à documenter davantage la situation et partager ces informations avec le comité résidence et éventuellement avec le conseil d'administration.
- L'équipe des résidences a réitéré son intérêt à travailler avec un comité des résidents et résidentes.

Réseau Internet

- Des démarches ont été effectuées auprès du fournisseur pour améliorer la connexion Internet.
- L'utilisation de la bande passante par les résidents et résidentes est importante selon le fournisseur.
- Pour répondre à la demande et améliorer la connexion, cela nécessiterait l'installation d'un système autonome beaucoup plus onéreux.
- Avant d'aller plus loin avec cette option, il est suggéré de vérifier quelles solutions le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion régional pourrait offrir pour la résidence.

Nouveau pavillon

- La reconstruction du pavillon détruit par le feu en 2018 est complétée.
- D'ici deux semaines, une visite sera possible pour les membres du conseil d'administration qui le souhaitent.
- Une annonce publique sera également effectuée pour présenter le nouveau pavillon et les maquettes des rénovations à venir.

17. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

Situation avec Matrix

La directrice générale présente le suivi de l'addenda signé avec Matrix. Dans l'entente, il était prévu que si M. Kolan était reconnu coupable, il se retirerait de sa fiducie à titre de bénéficiaire. Ce dernier a pris la décision de ne pas attendre le verdict à l'issue du procès et de se retirer dès maintenant de la fiducie. Le Cégep est en attente d'un document qui officialise cette décision.

Comme annoncé par Matrix, une personne a été embauchée pour assurer la présidence de Matrix. Sa nomination sera officialisée dans les prochaines semaines.

À la suite de la poursuite de Rehill contre Matrix et qui cite le Cégep, une proposition d'entente à l'amiable a été soumise à l'avocat du Cégep qui en fait actuellement l'analyse. Un suivi sera effectué au comité exécutif.

Émission des permis d'études

Les étudiants indiens qui souhaitent étudier au Cégep à l'automne 2021 connaissent toutefois des difficultés pour obtenir leur permis d'étude par le Haut-commissariat du Canada en Inde. Il semblerait que le Haut-commissariat connaît un important ralentissement de ses activités dans le contexte de la Covid-19. De plus, le nombre de dossiers reçus serait plus important qu'à la normale à la suite de la fermeture des frontières de plusieurs pays ce qui amène plusieurs étudiants indiens à se tourner vers le Canada pour leur projet d'étude.

Toutefois, il semblerait que le Haut-Commissariat du Canada en Inde fasse des vérifications supplémentaires, voire un arrêt du traitement des demandes de permis d'études pour les admissions dans les cégeps qui ont fait l'objet de l'arrêté ministériel de décembre 2020. Dans ce contexte, l'avocat du Cégep va transmettre une lettre au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec et au ministère de l'Enseignement supérieur pour qu'ils informent Immigration Canada que le Cégep n'est visé par aucune enquête ou aucun arrêté ministériel.

Cette situation administrative provoque de l'incertitude et de la détresse chez les étudiants indiens. Ils ont été mis en contact avec l'équipe psychosociale du Cégep pour les soutenir. Plusieurs étudiants demandent également des remboursements.

Activités d'enseignement

Depuis janvier 2021, 167 nouveaux étudiants ont été admis. En date du 31 mars 2021, 921 étudiants suivent une formation, pour la majorité à distance. 400 étudiants sont admis pour les formations débutant en mai. Pour septembre, il y a seulement 25 inscriptions. La situation est préoccupante et est directement en lien avec la difficulté pour les étudiants indiens d'obtenir leur permis d'étude. Les activités de recrutement de Matrix commencent à se diversifier pour accueillir des étudiants provenant d'autres pays.

18. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

M. Sylvain Vachon présente les faits saillants concernant la mise en œuvre des trois projets qui se déroulent en Afrique de l'Ouest.

Affaires mondiales Canada a autorisé que tous les projets se terminent en 2024 plutôt qu'en 2023. Les trois projets se déploient actuellement sur le terrain avec l'embauche d'équipes locales et le tissage de liens avec les communautés.

L'équipe de Dakar va déménager dans de plus grands locaux.

L'équipe de Groupe Collegia travaille à arrimer les processus administratifs qui ont cours à Dakar avec les opérations du Cégep ainsi qu'avec les règles et les politiques du Cégep.

Fichier joint : Résumé_Projets ouest-africains

19. DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

À l'été 2021, le campus de Carleton-sur-Mer, le campus de Gaspé, le campus des Îles-de-la-Madeleine et l'ÉPAQ vont aménager des classes extérieures. Le projet du campus des Îles-de-la-Madeleine est plus coûteux, notamment en raison de l'aménagement du terrain et des coûts de transport des matériaux vers les Îles.

Afin de consolider le montage financier du projet de classe extérieure, une demande doit être déposée au Programme de soutien aux projets économiques de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Considérant que le projet de classe extérieure permet au campus de se doter d'un outil pédagogique stimulant à la fois pour les élèves et le personnel enseignant ;

Considérant que les coûts de ce projet en milieu insulaire sont élevés ;

Considérant que le Programme de soutien aux projets économiques de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine permet de soutenir financièrement des projets de cette nature ;

Considérant que le programme exige de joindre à la demande une résolution du conseil d'administration ;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

De déposer une demande de financement dans le cadre du Programme de soutien aux projets économiques de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine pour le projet de classe extérieure du campus des Îles-de-la-Madeleine et d'autoriser M. Serge Rochon à signer la demande.

Résolution CA-21-144

20. ACHAT D'UN VOLANT D'INERTIE POUR LE CCTT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ce point a été traité après le point 15.

Dans le cadre de son projet d'infrastructure « Intégration intelligente des énergies renouvelables et des technologies de stockages dans les microréseaux », le CCTT en énergies renouvelables, géré par Nergica, souhaite acquérir un volant d'inertie.

Depuis 2017, ce projet d'infrastructure est financé à 50 % par la Fondation canadienne de l'innovation et à 50 % par le ministère de l'Enseignement supérieur pour une somme totale de 2 000 000 \$. À ce jour, plus de 1,7 M\$ ont été investis dans l'achat d'équipement pour ce projet. L'achat du volant d'inertie est l'étape ultime pour la réalisation de ce projet d'infrastructure.

L'appel d'offres CGI-2021-007 a été lancé le 2 novembre 2020 et s'est terminé le 7 janvier 2021. Un seul fournisseur a répondu à l'appel d'offres, il s'agit de l'entreprise américaine OXTO Energy Ltd.

Après analyse de la soumission par les techniciens et le chargé de projet chez Nergica, il a été constaté que celle-ci est conforme et répond entièrement au devis de soumission.

Puisque le solde actuel du budget est de 275 846 \$ et que le coût total net pour l'acquisition du volant d'inertie après récupération des taxes est de 251 513 \$, les fonds nécessaires à l'achat sont disponibles.

Considérant le financement accordé au projet « Intégration intelligente des énergies renouvelables et des technologies de stockage dans les microréseaux » ;

Considérant la dernière phase du projet qui consiste à l'acquisition d'un volant d'inertie ;

Considérant l'appel d'offres CGI-2021-007 publié sur le SEAO ;

Considérant la conformité de la soumission déposée par l'entreprise OXTO Energy Ltd ;

Considérant la politique d'achat du Cégep qui prévoit que les achats de plus de 75 000 \$ doivent être approuvés par le conseil d'administration ;

Sur une proposition de M. Joey Fugère appuyée par Mme Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

D'approuver l'achat d'un volant d'inertie auprès de l'entreprise OXTO Energy Ltd pour une somme de 235 198 \$ avant taxes.

Résolution CA-21-145

21. QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est ajouté.

22. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

La date de la prochaine assemblée ordinaire est le 9 juin 2021.

Une séance extraordinaire devra être planifiée le 23, le 28 ou le 29 juin afin d'adopter le budget pour l'année 2021-2022 et pour procéder à la nomination à la présidence et à la vice-présidence ainsi qu'aux comités du conseil d'administration.

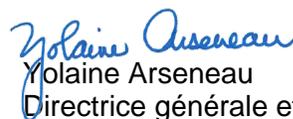
23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin appuyée par M. Joey Fugère, le président lève la séance à 17 h 46.

SIGNATURES



Carol Cotton
Président



Yolaine Arseneau
Directrice générale et secrétaire générale